



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Attribution d'un emplacement commercial à l'occasion de la Fête Patronale 2026.

À déposer à la Direction de la réglementation et de l'occupation du domaine public – 22 rue Jean-Jacques ROUSSEAU (à Saint-Laurent du Maroni).

Contact : 0594 34 82 47

Mail : drodp@saintlaurentdumaroni.fr

Date limite de dépôt : **Lundi 22 juin 2026**

❖ INFORMATION DU CANDIDAT

Nom / Prénom :

Nom commercial (si différent) :

Adresse :

Téléphone : Email :

Numéros SIRET (si applicable) :

❖ ACTIVITÉS COMMERCIALES

Types d'activités :

Restauration

Vente de produits artisanaux

Vente de vêtements / accessoires

Jeux / manèges

Autre (préciser) :

Description des produits ou services proposés :

.....

.....

❖ TYPES D'EMPLACEMENTS DEMANDÉS (cochez une case)

Baraque intérieure

Baraque extérieure

Emplacement ambulant

Emplacement jeux / manèges

L'attribution effective dépendra de la commission d'attribution et des emplacements disponibles.

❖ BESOINS TECHNIQUES

Électricité requise : Oui Non

Si oui, préciser la puissance estimée ou le type d'appareil utilisé :

.....

.....

.....

.....

Extincteur personnel : Oui Non



❖ ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné(e), m'engage à :

- Respecter les dispositions du règlement intérieur,
- Occuper l'emplacement qui me sera attribué,
- Régler les frais liés à l'emplacement, à l'électricité et à la caution dès la notification de l'attribution,
- Maintenir mon emplacement propre et sécurisé,
- Libérer les lieux à la fin des festivités et remettre le site en état.

Fait à Saint-Laurent du Maroni, le

Signature :

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER RESTAURATION

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER VENTES DIVERSES

<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Le formulaire de candidature dûment rempli.<input type="checkbox"/> Une copie de la pièce d'identité, titre de séjour, passeport (gérant et employés) en cours de validité.<input type="checkbox"/> Un extrait K-BIS ou une attestation d'activité déclarée.<input type="checkbox"/> Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité. <input type="checkbox"/> Une attestation de formation à l'hygiène alimentaire (conformément à l'arrêté du 5 octobre 2011).<input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile de moins de trois mois.<input type="checkbox"/> Le permis de conduire.<input type="checkbox"/> La carte grise du véhicule ambulancier.<input type="checkbox"/> Une déclaration d'activité auprès de la DAAF au titre de la réglementation sanitaire (au moins 15 jours avant l'évènement).<input type="checkbox"/> Une demande d'autorisation temporaire de débit de boissons si nécessaire (article L.3334-2 du code de la santé publique).<input type="checkbox"/> Attestation de formation à la manipulation d'un extincteur.<input type="checkbox"/> Attestation de formation PSC 1 (anciennement brevet du 1^{er} secours).<input type="checkbox"/> Le descriptif de l'installation prévue (surface, matériel utilisé, besoins électriques).<input type="checkbox"/> Et tout autre document exigé par le service instructeur pour garantir la conformité aux règles Sanitaires, techniques et de sécurité en vigueur.	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Le formulaire de candidature dûment rempli.<input type="checkbox"/> Une copie de la pièce d'identité, carte de séjour, passeport (gérant et employés) en cours de validité.<input type="checkbox"/> Un extrait de K-BIS ou une attestation d'activité déclarée.<input type="checkbox"/> Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.<input type="checkbox"/> Attestation de formation à la manipulation des extincteurs.<input type="checkbox"/> Attestation de formation PSC 1 (anciennement brevet du 1^{er} secours).<input type="checkbox"/> Le descriptif de l'installation prévue (surface, matériel utilisé, besoins électriques). <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile de moins de trois mois.<input type="checkbox"/> Et tout autre document exigé par le service instructeur pour garantir la conformité aux règles Sanitaires, techniques et de sécurité en vigueur.
--	---

❖ Clause RGPD

Les données recueillies sont utilisées uniquement pour traiter votre demande d'emplacement. Vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, suppression, opposition) auprès du Délégué à la protection des Données de la Ville de Saint-Laurent du Maroni.